

Aide à l'immobilier industriel - Développement de la Société DATC

M. ANTONY, Conseiller Municipal Délégué, Rapporteur : La société IMBM est implantée à MOUDON en Suisse. Elle a pour activité principale la fabrication de trépan et forets destinés aux industries pétrolières, minières et géotechniques.

Les dirigeants de cette société ont décidé de délocaliser leur production à Besançon. Le choix de Besançon s'est fait certes pour des raisons de proximité par rapport à MOUDON où M. LECHAT, Président Directeur Général, restera établi mais aussi pour sa réputation et sa tradition mécanique et microtechnique ; son fils André s'installera à terme dans notre ville.

A ce titre, ces industriels ont donc créé la société DATC : DIAMON AND TUNGSTEN CARBIDE (société de droit français) et souhaitent établir leur centre de production sur la zone d'activités du Parc La Fayette. Un bâtiment industriel d'une surface de 1 474 m² sera édifié sur un terrain de 5 000 m². Le budget prévisionnel de cet ensemble immobilier s'élève à 4 135 000 F. Pour permettre la réalisation de ce projet, un dossier a été soumis à la SICOMI BATIFRANC qui a statué favorablement. L'appui des collectivités locales a aussi été sollicité : la Région et le Département statueront prochainement. La Ville de Besançon pourrait abonder ce dispositif à hauteur d'une somme de 500 000 F à verser à BATIFRANC, au titre d'aide à l'immobilier d'entreprise.

Sur avis favorable de la Commission Développement Economique, le Conseil Municipal est invité à se prononcer et en cas d'accord à :

- allouer une subvention de 500 000 F à la SICOMI BATIFRANC au titre d'appui à l'immobilier d'entreprise ; le crédit nécessaire sera inscrit au budget primitif 1994,

- autoriser M. le Maire à signer la convention à passer avec la société DATC et la SICOMI BATIFRANC indiquant les engagements réciproques des parties, notamment quant à la création d'emplois.

M. ANTONY : Je constate que l'économie fait moins recette que la culture. La télévision est en berne, les ténors sont sortis ou presque tous, il reste la base la plus solide certainement, c'est le lyrique qui vous a fatigués !

J'ai regretté, après le dernier Conseil Municipal, de ne pas être intervenu à propos de la Société Meca Control. Je crois qu'il y a, il faut s'en féliciter, un frémissement dans le développement économique de cette ville qui apparaît aujourd'hui à travers l'aide à l'immobilier que nous sollicitons pour une entreprise qui se délocalise de Suisse pour venir fabriquer à Besançon des trépan de forage pétrolier. Pour cette entreprise précisément, nous vous proposons donc une aide à l'immobilier à hauteur de 500 000 F en complément de ce que la Région et le Département verseront. Je disais qu'il y a un frémissement et je crois que la culture, comme le reste d'ailleurs, ne peut se développer dans cette ville que si l'économie prospère. Nous sommes persuadés que l'emploi est la première des priorités et que l'entreprise porte l'économie de cette ville. Il ne faut pas se laisser aller à la morosité ambiante. L'avenir de Besançon n'est pas complètement désespéré, tant s'en faut. Notre situation en matière d'emploi est bien meilleure que celle du Département, de la Région de Franche-Comté ou de l'Etat français.

Je voudrais aussi souligner l'aspect partenarial qui prend en charge la prospection et l'accueil des entreprises nouvelles avec la Région et le Département. Avec la Chambre de Commerce, nous assurons une prospection notamment outre-Jura en Suisse et cette prospection partenariale porte aujourd'hui ses fruits. Après Meca-Control, c'est aujourd'hui DATC mais d'autres entreprises sont sujettes à venir s'installer à Besançon, je pense en particulier à SICOM, à d'autres entreprises telles que ASCOME.

Je voudrais également souligner le projet de développement de SCHLUMBERGER, déjà installé sur le parc La Fayette, qui a gagné le concours de fabrication d'un automate de billetteries SNCF et qui envisage d'embaucher une centaine d'emplois de haut niveau, c'est donc très bien pour notre école d'ingénieurs de micro-mécanique.

Je voudrais encore souligner l'intérêt pour le parc scientifique de la maison de l'industrie dont on nous a annoncé le financement récemment et surtout, je voudrais me satisfaire avec vous du financement de la nationale 57 dans sa partie échangeur de Valentin - route de Gray, voie de desserte mais aussi voie structurante pour le parc scientifique. Le parc scientifique, c'est aussi l'avenir de nos enfants, ce n'est pas seulement l'avenir de la cité, l'avenir économique c'est aussi des emplois pour nos enfants et je crois que cette voie de desserte pour le parc scientifique sera essentielle en complément de l'institut de productique, de l'école d'ingénieurs, du 5^{ème} Lycée, des entreprises qui viendront s'y installer. Je ne suis pas certain que tous mes collègues ici aient compris l'importance pour le développement de cette ville, pour les emplois de nos enfants, de cette voie de desserte intra-muros.

Je voudrais simplement évoquer le développement à l'Ouest de Besançon de ce qu'on appelle déjà le pôle Santé. Pensez à l'intérêt d'une voie rapide pour aller faire soigner vous-mêmes ou vos parents, dans un avenir que je ne souhaite pas très proche, en évitant les embouteillages. Pour tous ceux qui sont à l'Est de Besançon, quand on sent se déplacer vers l'Est les établissements de soins, je crois qu'on ne regrettera pas cette voie de desserte et de contournement. Aujourd'hui il est facile d'en sourire !

Voilà ce que je voulais très rapidement dire. Il y a des entreprises qui s'installent, il y a des emplois qui se créent, c'est bon pour notre ville. Je vous invite, mes chers collègues, à faire comme la Commission Economique, à voter à l'unanimité la subvention qui est proposée à la Société DATC.

M. NACHIN : Je ne peux pas laisser dire que la voie de desserte et de contournement sera un plus pour le parc scientifique car je ne vois pas l'intérêt de faire passer à l'intérieur de ce parc, devant les bâtiments des laboratoires qui vont s'y installer, devant les bâtiments des entreprises de micro-mécanique et autres, entre 60 000 et 90 000 véhicules par jour. Je ne vois vraiment pas quel avantage cela peut apporter en ce qui concerne la qualité de l'environnement pour les entreprises qui vont s'installer là. C'est aberrant de pouvoir affirmer des choses comme cela !

M. LE MAIRE : Vous vous êtes déjà tous exprimés sur ce sujet-là. Aussi, la prochaine fois que

vous me parlez de la voie de desserte et de contournement, je vous coupe la parole ! On connaît les positions de chacun d'entre vous. L'Adjoint a parlé du parc scientifique et a seulement dit, à juste titre, que l'axe pour arriver au parc scientifique était cette voie la N 57.

La discussion est close.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte ces propositions.